

iPhone 6 à 1 euro – Une arnaque bien rodée | Le Net Expert Informatique



iPhone 6 à 1 euro – Une arnaque bien rodée

Diffusée partout, notamment sur les réseaux sociaux, cette arnaque qui débouche en fait sur des abonnements payants fait des dizaines de victimes, selon l'association de consommateurs.

Quand c'est trop beau, il faut se méfier... Allez dire ça aux victimes de Bernard Madhof qui promettait des placements assurant des rentabilité jamais vues ou à ceux qui ont cru à ces publicités proposant des iPhone 6 à 1 euro... Un iPhone à ce prix, personne ne devrait y croire, et pourtant... Ils sont des dizaines à cliquer sur ces publicités qui pullulent actuellement sur la toile, notamment sur les sites de téléchargement ou via les réseaux sociaux. Au point que l'association de défense des consommateurs UFC Que Choisir s'en émeuve.

« Ces offres sentent le roussi à plein nez et pourtant, à en croire les messages qui arrivent sur différents forums Internet, leurs victimes se comptent par dizaines », souligne l'association qui a mené l'enquête.

Evidemment, en cliquant sur ces liens, point d'iPhone à l'horizon (ni de Galaxy S6 Edge, et encore moins d'Apple Watch) mais un abonnement surtaxé à un service quelconque.

Vrais-faux article de presse

« La page promotionnelle, au design et à la rhétorique soignés, invite l'internaute à saisir son adresse e-mail et à accepter les conditions générales. À l'étape suivante, il doit saisir ses coordonnées bancaires. Et, quelques jours plus tard, il constate qu'une somme rondelette, de 49 à 89 € selon les offres, a été débitée de son compte, en plus de l'euro prélevé initialement. Pire, ce prélèvement se répétera puisque l'internaute s'est en fait abonné à un site Internet de jeux en ligne, comme Rockyfroggy.com, un site de musique, comme Radioplanets.com, ou un club d'achat comme DealsOffToday.eu ou Wonkabonka.com », explique l'UFC.

Et ceux qui persistent à croire qu'ils recevront un jour leur précieux, peuvent attendre, longtemps. « En réalité, recevoir le produit promis n'est même pas garanti : il s'agit de lots que le nouvel inscrit peut potentiellement gagner, un gagnant étant le plus souvent « sélectionné » tous les 500 participants. L'euro payé par l'internaute lui ouvre en fait droit à une période d'essai de quelques jours aux services du site. Heureusement, d'après les témoignages lus sur les forums, ni la rétractation ni le désabonnement ne se semblent poser trop de problèmes ».

Le vrai problème, c'est la propagation massive et en augmentation de ces arnaques, sur Facebook, Twitter etc... « Il faut dire que Rockyfroggy, DealsOffToday et les autres usent de subterfuges variés et savent manifestement créer le « buzz ». Pour attirer les internautes à eux, ils arborent plusieurs « déguisements » dans lesquels ils glissent un lien vers leur page d'abonnement. Il peut s'agir d'une enquête de satisfaction émanant soi-disant de votre opérateur mobile, d'un jeu concours organisé par votre fournisseur d'accès à Internet, d'une note de blog imaginaire... »



Mieux, ces promos se glissent parfois dans des vrais-faux articles de presse. On a ainsi pu voir la charte graphique de La Tribune utilisée pour attirer le naïf... « Heureusement, les utilisateurs ne sont pas dupes », assure l'association, mais comme pour le spam, il suffit qu'un infime pourcentage clique pour faire le beurre de ces escrocs.

Nous organisons régulièrement des **actions de sensibilisation ou de formation** au risque informatique, à l'hygiène informatique, à la cybercriminalité et à la mise en conformité auprès de la CNIL. Nos actions peuvent aussi être personnalisées et organisées dans votre établissement.

Besoin d'informations complémentaires ?

Contactez-nous

Denis JACOPINI

Tel : 06 19 71 79 12

formateur n°93 84 03041 84

Expert Informatique assermenté et formateur spécialisé en sécurité Informatique, en **cybercriminalité** et en **déclarations à la CNIL**, Denis JACOPINI et Le Net Expert sont en mesure de prendre en charge, en tant qu'intervenant de confiance, la sensibilisation ou la **formation de vos salariés** afin de leur enseigner les bonnes pratiques pour assurer une meilleure sécurité des systèmes informatiques et améliorer la protection juridique du chef d'entreprise.

Contactez-nous

Cet article vous plait ? Partagez !

Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.zdnet.fr/actualites/iphone-6-a-1-euro-l-arnaque-fonctionne-plutot-bien-alerte-l-ufc-39819222.htm>